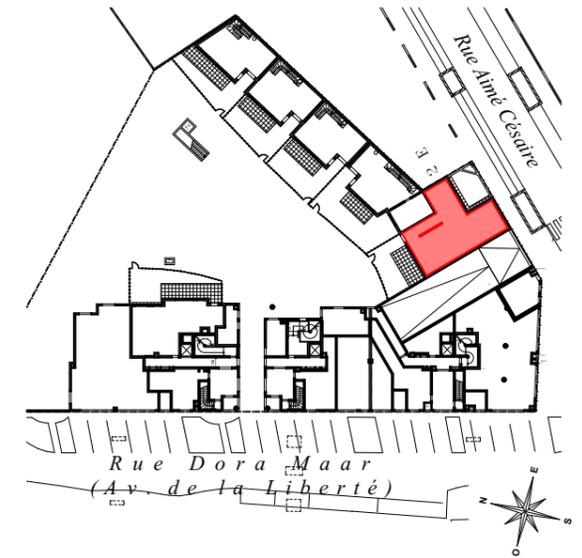
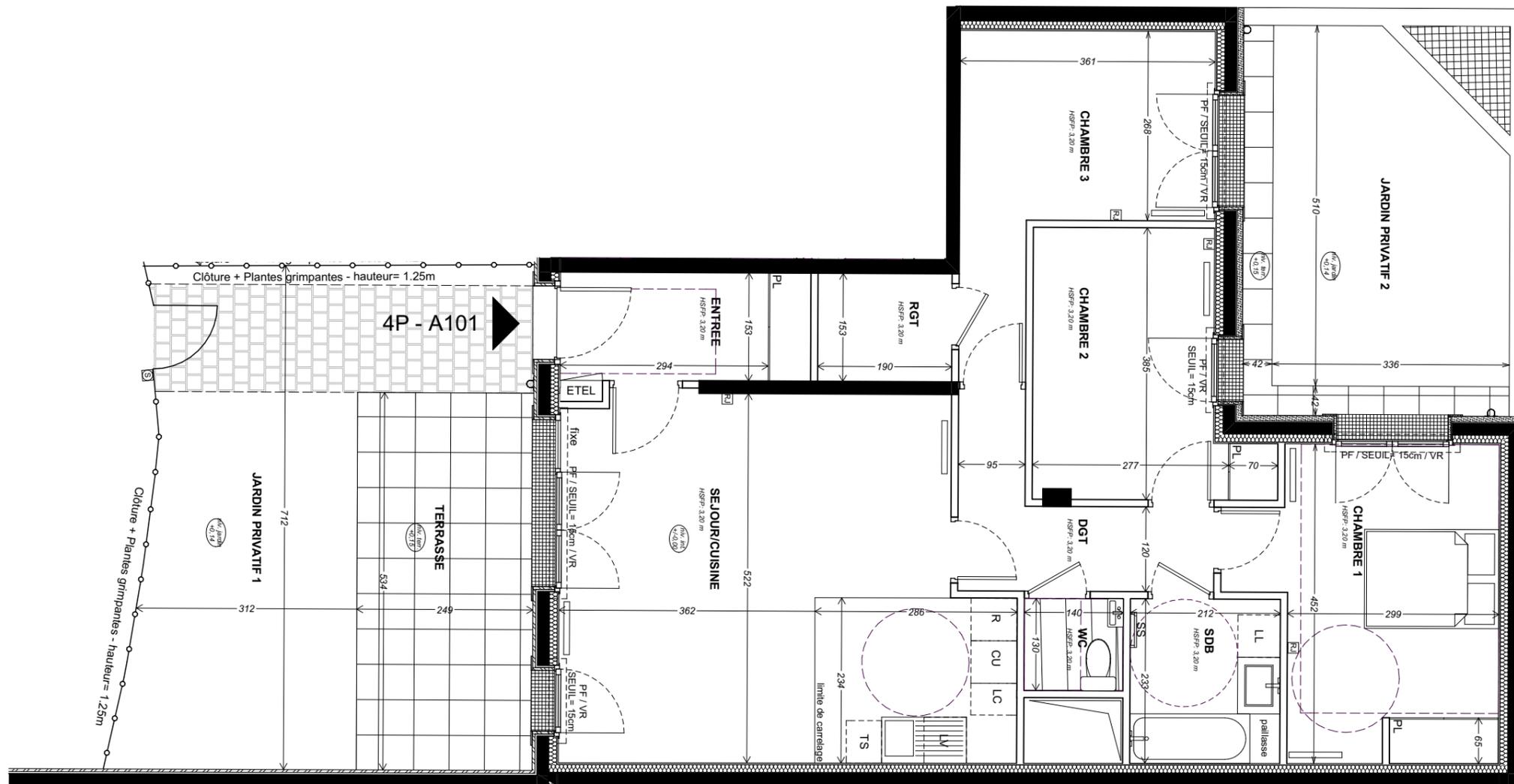


BATIMENT A



HALL A1

APPARTEMENT 4 PIECES
n° A101 au Rez-de-Chaussée



ENTREE	5,4
SEJOUR/CUISINE	31,1
CHAMBRE 1	14,6
CHAMBRE 2	10,5
CHAMBRE 3	11,8
SDB	4,9
RGT	2,9
WC	1,8
DGT	5,9

SURFACE TOTALE HABITABLE	88,9 m²
TERRASSE	13,3
JARDIN PRIVATIF 1	26,3
JARDIN PRIVATIF 2	19,1
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	147,6 m²

LEGENDE

F : Fenêtre	SS : Sèche Serviette
PF : Porte Fenêtre	— Radiateur
VR : Volet Roulant	R : Réfrigérateur
GC : Garde-corps	LV : Lave Vaisselle
▨ Soffite / faux plafond	LL : Lave Linge
ETEL: Tableau électrique	CU : Cuisson
PL : Placard	TS : Espace tri selectif
— Poutre	LC : Linéaire complémentaire



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, structurelles, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, poteaux et murs porteurs, gaines techniques, canalisations, trappes de visites, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif, et ne seront définitifs qu'une fois l'ensemble des études techniques finalisé. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



BATIMENT A

HALL A1

APPARTEMENT 4 PIECES

n° A101 au Rez-de-Chaussée

ENTREE	5,4
SEJOUR/CUISINE	31,1
CHAMBRE 1	14,6
CHAMBRE 2	10,5
CHAMBRE 3	11,8
SDB	4,9
RGT	2,9
WC	1,8
DGT	5,9

SURFACE TOTALE HABITABLE 88,9 m²

TERRASSE	13,3
JARDIN PRIVATIF 1	26,3
JARDIN PRIVATIF 2	19,1

SURFACE TOTALE PRIVATIVE 147,6 m²

Indice A Mai 2018

Echelle : 1:50



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, structurelles, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, poteaux et murs porteurs, gaines techniques, canalisations, trappes de visites, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif, et ne seront définitifs qu'une fois l'ensemble des études techniques finalisé. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.